

## Convention des Nations unies contre la corruption : Le Gabon dans le top 30 mondial

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L'OFFICE** des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) vient de rendre publics les résultats de l'examen-pays de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption.

Il ressort de ce rapport que le Gabon se situe parmi les trois pays africains les plus réformateurs avec l'Algérie et le Maroc et figure dans le top 30 mondial sur 165 États.

Entre 2014 et 2015, le Gabon s'est soumis à un examen de l'application de

la Convention des Nations unies contre la corruption (ou Convention de Mérida), conformément à ses engagements. Le gouvernement avait déposé auprès du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies son instrument de ratification de la Convention le 1er octobre 2007.

Le processus d'examen (1er cycle) a été conduit au Gabon par la Sierra Leone et le Laos, désignés comme examinateurs par l'ONUDD. A son tour, le Gabon a été examinateur du Lesotho et du Botswana avant de se voir confier le dossier de la Grèce et de l'Écosse.

Photo : DR



« Le processus vise à recenser les problèmes et les bonnes pratiques et d'examiner les besoins d'assistance technique pour veiller à la bonne application de la Convention », a indiqué le président de la Commis-

**Dieudonné Odounga Awassi, président de la Commission nationale contre l'enrichissement illicite.**

sion nationale de Lutte contre l'enrichissement illicite.

Selon Dieudonné Odounga Awassi, les efforts du Gabon en matière de lutte contre la corruption se trouvent donc récompensés, aujourd'hui, malgré les nombreux scandales antérieurs. En effet, entre 2006 et 2012, 600 milliards ont été frauduleusement payés aux fournisseurs par l'Etat selon la Direction générale du budget et des finances publiques (DGBFIP), alors que plus de la moitié du budget du Gabon a disparu dans la nature (lequel s'élevait à 2760 milliards de francs CFA) sur la même période.

## Transport aérien/Assistance en escale à l'aéroport international de Port-Gentil

### A la recherche d'un opérateur

W.N  
Libreville/Gabon

**LE** ministère des Transports a lancé, dernièrement, un appel d'offres international restreint en vue de sélectionner un opérateur ou groupement d'opérateurs disposant d'une compétence technique avérée dans le domaine de l'assistance en escale pour officier à l'aéroport international de Port-Gentil.

Le gouvernement gabonais souhaite ainsi renforcer les performances de cette infrastructure aéroportuaire où, de nos jours, les compagnies aériennes desser-

vant Port-Gentil s'auto-assistent dans une aérogare dépourvue d'équipements modernes et services courants d'assistance en escale.

Le concessionnaire qui sera retenu à l'issue du processus de sélection aura pour travail, entre autres, d'assurer un service de qualité aux usagers de l'aéroport, répondre aux besoins de l'accroissement du trafic, fixer ses tarifs de manière juste et compétitive, porter assistance à la certification de l'aéroport, assurer en mission complémentaire la gestion du parking voitures d'une part, et la maintenance des bâtiments (nouveau terminal et pavillon présiden-

Photo : PRESSE PRÉSIDENTIELLE



tiel) d'autre part. Les manifestations d'intérêt, précise le ministère des Transports, ne doivent comporter aucune proposition financière. Elles doivent être rédigées en français et être déposées au secrétariat général de l'autorité concédante au plus tard le 5 août 2016.

Le gouvernement et ses partenaires ont financé, il y a peu, des travaux importants d'agrandissement et de modernisation de la plate-forme aéroportuaire de Port-Gentil, avec notam-

**Une vue partielle de l'aéroport international Ali Bongo Ondimba de Port-Gentil.**

ment la construction d'un terminal passagers de 8500 m<sup>2</sup>, de parkings avions, parking véhicules, etc.

L'ambition est d'accueillir des vols internationaux, accroître le trafic en passant de 300 000 à 500 000 passagers, et offrir une qualité de service conforme aux standards internationaux.

## Téléphonie mobile/Airtel Gabon

### L'opérateur passe au double crédit



Photo : F.A.

F.A.  
Libreville/Gabon

**SON** principal concurrent en avait fait son produit phare, il y a quelques années. Airtel Gabon a décidé de marcher sur les traces de Gabon Telecom en offrant, à son tour, le double crédit permanent à l'ensemble de ses abonnés. Le responsable de la communication du service

marketing d'Airtel Gabon, Michel Aubert, l'a annoncé lors d'une conférence de presse tenue, jeudi dernier, au siège social de l'opérateur.

« Les clients d'Airtel pouvaient déjà, depuis plusieurs mois, bénéficier du double-crédit offert sur toute recharge par Flash ou par carte à gratter. Mais ce bonus n'était valable que vers les numéros Airtel. Aujourd'hui, Airtel améliore

son double-crédit pour offrir à sa clientèle le double-crédit permanent utilisable vers tous les réseaux nationaux », a indiqué Michel Aubert. Avant d'ajouter : « Les nouveaux clients bénéficieront automatiquement à chaque recharge de ce double-crédit, grâce à la configuration des nouvelles cartes Sim, disponibles dans toutes les agences commerciales et chez les revendeurs agréés ».

Le responsable de la communication, Michel Aubert, pendant son point-presse devant les medias présents.

www.ecig-gabon.com

**OFFRE SPECIALE**  
**DU 15 juillet 2016**  
**AU 30 septembre 2016**

**-25%**  
de Remise pour  
autres qualités

**3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT**

PNEUS DU GROUPE  
**Continental**

Nos points de ventes

ZI OLOUMI entrée BERNABE ouvert du lundi au samedi:  
**+241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45**  
OKALA à côté de BALLON D'OR ouvert 7/7 Jrs: **+241 04 84 08 00 / 06 00 82 00**

Offre valable du 15 juillet au 30 septembre 2016, uniquement sur paiement comptant - Dans la limite des stocks disponibles. Photo: nstf.com/19/3/2016 Impact communication (0241) 01 78 34 87